Motion de la CA du SNCS du 23 janvier 2009

La CA du SNCS se félicite de la participation des personnels, en particulier des précaires, à la journée d'action du 20 janvier. Elle appelle le syndicat à s'appuyer sur cette mobilisation pour faire, de la manifestation interprofessionnelle du 29 janvier, un grand succès pour la défense de la recherche publique.

Dans la recherche, le discours de Sarkozy (22 janvier 2009) annonce la mise à mort du CNRS pour 2009. La CA dénonce l'agression que contient ce discours contre la recherche et l'enseignement supérieur et le mépris qu'il manifeste pour ses personnels. Elle appelle à une protestation massive des chercheurs et une réponse argumentée dans les média.

La proposition de Contrat d'objectifs (et de moyens) de la direction du CNRS met en place un mode de gestion par objectif qui risque de participer à l'extinction de sa fonction d'organisme national de recherche pluridisciplinaire ayant une politique scientifique à long terme. Le CNRS deviendrait une agence mettant ses moyens à la disposition des universités. La CA appelle à renforcer pour le 29 janvier sa campagne contre le désengagement du CNRS des UMR et contre le démantèlement des organismes de recherche.

Le projet de modification du décret de 1984 sur les statuts des enseignants-chercheurs remet en cause à la fois l'articulation enseignement-recherche, au mépris de l'intérêt scientifique et de celui des étudiants, et il dessaisit le Conseil National des Universités de son rôle d'instance collégiale de gestion des carrières des enseignants-chercheurs. Si un tel décret était publié, il donnerait le signal du dessaisissement du Comité national et des Commissions scientifiques des autres organismes de la gestion des carrières des chercheurs et de la remise en cause de leur statut. La CA appelle les chercheurs à lutter aux côtés de nos collègues enseignants-chercheurs pour défendre la liberté de nos activités.

La CA appelle tous les personnels à faire tous leurs efforts pour faire participer leur laboratoire massivement à la consultation du C3N (http://www.c3n-recherche-scientifique.fr/).